

## **Conseil scientifique du CNRS**

### **Recommandation**

### **Recommandation sur les emplois dans les Labex**

Le Conseil scientifique recommande au CNRS de s'assurer que les nouvelles structures de type Labex ou IDEX offrent des emplois scientifiques et techniques qui respectent les recommandations de la Charte des CDD du CNRS pour ses UMR. Le retour des libéralités prévu par certains IDEX est inacceptable.

**Bruno Chaudret**

Président du Conseil  
scientifique

**Recommandation adoptée le 27 septembre 2013**

**Recommandation votée à l'unanimité des suffrages exprimés.**